



Date de création : 07/03/2018	Auteur : EC	Documents associés :
Participants : E. BARANES, T. BLAYAC, M. MIRABEL, M. MULKAY, M. WILLINGER, V. CLEMENT, C. LAGARDE, A. MARCIANO, M. SALA, F. SEYTE, F. HUSCHELRATH, J. D'ALESSANDRO, W. BALAMANE, M. FRANCALANCI, C. ANDRE.	Représentés : J-C PODOU, M. BARRERE, Y. IGLESIAS, M. REYMOND, M. MAHJOUB, R. PLANTON, Y. GASSOT, M. LEVITA.	Membres de droit et invités : M. MAGLIARI (Responsable Administratif) Mme HUILLET (Responsable scolarité) Mme COLOMBIER (Direction - Assistante de direction) Mme DUTILH (Direction - Gestionnaire)

23 présents ou représentés sur 37 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 09h30.

FORMATION PLENIERE

- I Informations générales
- II Appel à questions diverses
- III Approbation des PV du 20 septembre et du 29 novembre 2017
- IV Modifications ODF 2018-2019
- V Sélection en master :
 - Capacités d'accueil
 - Critères de sélection
- VI DU 2018-2019
 - Création du DU Investigation Numérique Pénale
- VII Campagne d'admission via E-candidat
- VIII Jurys 2017-2018 :
 - Modification L1 S1 session 2
- IX Colloques :
 - DMM : Budget et Droit d'inscription
 - Energy Efficiency Policies in the Residential Sector : Budget et Droit d'inscription
- X Conventions :
 - Kfet : renouvellement
 - CAF : projet de convention
- XI Subventions
 - GIDE
- XII REH 2017-2018

XIII Calendrier universitaire 2018-2019

XIV Fermeture estivale 2018

Formation plénière

1. Informations générales

- Projet ROSE Planification des Ressources et Organisation des Enseignements
Présentation par Christian Lagarde, porteur du projet au sein de l'UM. (le diaporama de la présentation est annexé à ce PV)

L'objectif de l'Université de Montpellier est d'avoir un processus unique et homogène sur l'établissement dans le domaine de la gestion et de l'organisation des enseignements. Le nouveau système d'information sera en lien avec des outils de l'établissement tel qu'Apogée et SIHAM.

Le projet entre dans la phase de déploiement et d'accompagnement des composantes pédagogiques. Actuellement, il y a 3 composantes pilotes.

Cet outil sera opérationnel en septembre 2018.

M SALA s'interroge sur la gestion des enseignements de son master co-habilité avec Polytech. M. Lagarde informe que le système sera centralisé sur l'UM.

M. Blayac demande si les intervenants qui interviennent à titre gracieux doivent aussi être déclarés dans le logiciel ADE. M. Lagarde indique que tout intervenant doit être déclaré.

Une réunion sera organisée en avril-mai pour discuter de ce projet avec les responsables de Master.

- Rappel des règles d'emploi du temps

L1 : CM après-midi TD matin

L2 : CM matin TD après midi

L3 : CM après-midi TD matin

M. Mirabel remercie les enseignants de bien suivre ses règles malgré les contraintes. Ces règles sont importantes dans le cadre des réformes à venir.

Les options de L2 et L3 sont organisées en 2 listes (A et B) et il aurait été bien de revenir sur un créneau par liste pour donner un accès possible à toutes les options pour tous les étudiants.

- Taux de réussite du semestre 1 (à l'issue de la première session)

33% de réussite en L1

50% de réussite en L2 78% pour le Parcours International

42% de réussite en L3 66% pour le Parcours International

13,5% de réussite en M1

- Point Parcoursup

Les lycéens ont jusqu'au 13 mars pour finaliser leurs vœux sur la plateforme Parcoursup.

Au 5 mars, il y avait 1236 vœux pour l'UFR économie. Nous devons classer ces 1236 vœux. M. Mirabel va demander aux responsables de licence de participer à une commission pédagogique pilotée par M. Lagarde.

Un logiciel sera mis en place pour aider au classement de ces étudiants. Certains dossiers qui concernent des candidatures spécifiques (baccalauréats étrangers, réorientations,...) pourront être étudiés plus en détails. Le logiciel devra permettre de classer les étudiants en fonction de critères à pondérer (notes et avis du conseil de classe notamment).

En ce qui concerne les réponses qui seront apportées aux lycéens classés, l'UFR d'économie envisage de ne répondre que des *OUI*, de classer les candidatures et de prendre les lycéens jusqu'au niveau des capacités fixées pour les primo-entrants (300 étudiants).

Si des réponses *OUI SI* sont imposées, l'UFR d'économie envisage de proposer une année de préparation dans laquelle les étudiants bénéficieraient d'une remise à niveau en économie et dans les matières techniques

(mathématiques et statistiques) ainsi qu'en communication écrite et orale. Ils auraient la possibilité d'acquérir des ECTS (15 ECTS au premier semestre et 15 ECTS au second semestre). Ils devraient aussi suivre un module sur le projet d'étude. L'ensemble des UE et modules seraient faits en petits groupes (20 étudiants) afin d'avoir un accompagnement personnalisé permettant la réussite des étudiants. S'ils validaient les Unités d'Enseignement suivies, ils pourraient alors passer l'année suivante les ECTS manquant de la L1 (15 ECTS au premier semestre et 15 ECTS au second semestre). Ils obtiendraient ainsi leur 1ère année en deux ans et intégreraient ensuite un cursus classique.

- Point NCU (Nouveau cursus Universitaire)

L'Université a proposé le projet LARA 2017 (Licence A Rythme Adapté). Ce projet n'a pas été retenu. L'UM va modifier ce projet et le proposer pour la 2^{ème} vague. M. Mirabel souhaiterait que la Faculté puisse proposer une licence professionnelle dans le cadre des NCU. Il s'agit d'écrire quelques pages sur ce projet pour une ouverture dans les années à venir. M Mirabel sollicite les membres du conseil sur ce point : ceux qui souhaitent soumettre un projet de licence professionnelle peuvent le transmettre ; M Mirabel le proposera ensuite à l'UM pour qu'il soit intégré dans le projet NCU qui sera déposé par l'UM.

- Point sur les élections du conseil d'UFR

Le scrutin aura lieu le mardi 27 mars 2018.

L'élection s'organise en lien avec les services centraux.

M. Balamane s'interroge sur la position des doctorants et leur représentation au conseil.

Seuls les doctorants qui effectuent 64 H d'enseignement pourront voter dans le collège B.

2. Appel à questions diverses

Benoit Mulkay évoque la question de la répartition des locaux entre les deux nouvelles équipes de recherche CEEM et MRE. Il demande à ce que les discussions reprennent au sein du groupe de travail constitué des directeurs ou représentants des trois équipes de recherche (ARTDEV, CEEM et MRE) et piloté par Christian Lagarde. B. Mulkay regrette que le directeur du CEEM reste dans le « statu quo » en l'absence de convention signée entre l'UM et le CNRS pour l'occupation des locaux. F. Mirabel demande à ce que le CEEM puisse prendre contact avec le CNRS pour avancer sur cette question. Quatre enseignants-chercheurs vont être recrutés et devront être accueillis à la Faculté dès septembre 2018. Par ailleurs, la création de MRE entraîne des besoins que le directeur de l'équipe a fait remonter. Dans ce contexte, il est nécessaire d'avancer rapidement sur l'affectation des salles et bureaux à l'UFR.

Marc Willinger demande si la séance du conseil est enregistrée. F Mirabel répond qu'à sa connaissance, aucun enregistrement audio n'est mis en place dans ce conseil.

3. Approbation des PV du 20 septembre et du 29 novembre 2017

M. Blayac demande à apporter quelques modifications au PV du 20 septembre 2017 :

- retirer « à l'Université de Nice » et modifier par « dans d'autres universités »
- dans le point VI, retirer « le GREDEG » et remplacer par « des laboratoires en économie »

Sans autre demande de modifications, F Mirabel soumet au vote les deux PV qui sont adoptés à l'unanimité.

(Avis favorable à l'unanimité)

Départ de Mme Francalanci (10h45) _ pouvoir

4. Modifications Offre de Formation 2018-2019

Comme indiqué dans le compte rendu du précédent conseil du 29 novembre 2017, M. Mulkay a été chargé de piloter une réunion avec les responsables des 4 mentions. Benoît Mulkay présente les principaux éléments de la discussion. Il rappelle les deux principes qui avaient été retenus :

- Les modifications importantes interviendront au prochain contrat quinquennal.
- Les modifications proposées aujourd'hui se feront à budget constant.

Au niveau M1, il est proposé de mettre un cours de spécialité au premier semestre (tous les conseils de perfectionnement ont fait remonter la demande d'un début de spécialisation dès le premier semestre). Dans ce contexte, le passage du cours de macroéconomie au second semestre est proposé ; dans chaque mention, ce cours serait permuté avec un cours de spécialité qui passerait au 1er semestre.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

(Avis favorable à l'unanimité)

En M2, des changements d'intitulés sont proposés ainsi que des changements sur le caractère optionnel ou obligatoire de certains cours.

Concernant le parcours EPP, un changement du nom du parcours est proposé ; il deviendrait « économie publique et changement climatique » (EPC).

M. Marciano trouve dommage qu'il n'ait pas été consulté avant d'être retiré de la maquette au profit de nouveaux enseignements. M. Mirabel regrette ce point mais soutient la demande de changement d'intitulé et de nouvelle structuration des cours au regard de la dynamique des jeunes enseignants-chercheurs qui souhaitent s'investir (Marc Willinger souligne en particulier la volonté des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés de s'impliquer fortement dans ce parcours).

Départ de Mme Clément _ 11h20 (pouvoir)

Devant l'opposition de certains membres vis-à-vis des changements proposés pour le parcours EPP, M. Mirabel propose de reporter le vote afin que M. Cheikbossian puisse présenter et expliquer les modifications proposées à l'ensemble des membres lors du prochain conseil.

De manière générale, M. Mirabel souligne l'importance de mener une réflexion plus large sur la structuration de l'offre de formation de la Faculté. Il propose qu'à partir de la rentrée universitaire 2018-2019, des commissions soient mise en place pour la Licence et pour les Masters afin de réfléchir et de préparer la nouvelle offre de formation du prochain contrat quinquennal. M. Blayac approuve cette proposition.

Départ de M. Willinger _ 11h35 (pouvoir)

Concernant le Master MBFA

Mme Seyte présente les modifications d'intitulés qui sont adoptées à l'unanimité.

(Avis favorable à l'unanimité)

Départ de M. Marciano _ 11h40 (pouvoir)

5. Sélection en master

Le conseil doit voter sur deux points :

- Les capacités d'accueil pour chaque mention de Master (déclinaison par parcours). F Mirabel souligne le fait qu'il n'y a pas de contrainte forte par rapport au nombre d'étudiants inscrits en 2017-2018.
- Les critères de sélection que chaque Master souhaite retenir au sein des critères que l'UM a fait voter.

Mention master UM	Capacité d'accueil à la MENTION 2018-2019	Parcours type	Capacité d'accueil 2017-2018	POUR INFORMATION effectifs 2017-2018	CAPACITE 2018/2019	CRITERES SELECTION
Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports	75	Économie du Développement agricole, de l'environnement et Alimentation	30	9	25	critères 1,2,3,5
		Marchés et Droit de l'énergie	30	20	25	
		Transport et Logistique	50	34	25	
Économie et Management Publics	65	Économie comportementale et décision	15	13	20	critères 1,2,3,6
		Économie et Politiques publiques	15	7	15	
		Ingénierie des projets et des politiques publiques	30	29	30	
Économie industrielle et des réseaux	60	Économie des réseaux intelligents	30	13	20	critères 1,2,3
		Économie numérique	30	24	20	
		Stratégies industrielles et réseaux énergétiques	30	17	20	
Monnaie, Banque, Finance, Assurance	230	Actuariat	40	24	40	critères 1,2,3
		Analyse des risques bancaires	80	64	80	
		Analyse des risques de marché	80	71	80	
		Système d'Informations Economiques et Financières	30	25	30	

(Avis favorable à l'unanimité)

ECO_DIR_PV_compte rendu du conseil du 7 mars 2018.docx	4/7
--	-----

6. DU 2018-2019

Création du DU Investigation Numérique Pénale à l'initiative de M. Sala.

Ce DU répond à une demande très forte et à des besoins ciblés de certaines institutions (justice, gendarmerie, police,...) sur des compétences en informatique, investigation numérique, fouille de données, droit pénal,....

Ce DU sera ouvert en formation initiale et continue (niveau bac). L'effectif prévisionnel envisagé est de 15 places.

Prix en formation initiale : 400€

Prix en formation continue : 1500€

(Avis favorable à l'unanimité)

7. Campagne d'admission via E-candidat

Le conseil doit se prononcer et voter sur les dates du calendrier :

- Dépôt des candidatures sur ecandidat : du 22 mai au 22 juin 2018
- Envoi des dossiers papiers au plus tard le 29 juin même si les résultats de session 2 ne sont pas connus.
- Résultats communiqués au plus tard le 22 juillet. L'étudiant disposera de 15 jours pour confirmer, sinon il perdra son acceptation.

(Avis favorable à l'unanimité)

8. Jurys 2017-2018

F Mirabel soumet au vote une modification du jury de L1 semestre 1 / session 2 : Mme Rey Valette remplacera Mme Davin.

(Avis favorable à l'unanimité)

9. Colloques

Les droits d'inscriptions et budgets prévisionnels de deux colloques doivent être votés par le conseil d'UFR :

- DMM (Doctoral Meeting of Montpellier) :
Budget : 11 377€
Tarifs droits d'inscription : 120€ (gratuité pour les doctorants de l'UM)
- Colloque *Energy Efficiency Policies in the Residential Sector* organisé par le Professeur Francesco Ricci
Budget prévisionnel: 4300€
Tarifs droits d'inscription : 50€ (20€ pour les étudiants en Master et doctorants de l'UM)

(Avis favorable à l'unanimité)

(Avis favorable à l'unanimité)

10. Conventions

Convention d'exploitation de la Kfet : renouvellement de la convention à l'identique qui concerne :

- La mise à disposition des locaux par l'UFR
- La nature du commerce
- Les dispositions financières : domiciliation à l'UFR (permet de recevoir toute correspondance à cette adresse) / fourniture des fluides par l'UM / L'association s'engage à reverser à l'UFR d'économie 2,8% du montant total des recettes de la cafétéria (loyer qui donne lieu chaque année à une subvention pour le fonctionnement de la Kfet).

(Avis favorable à l'unanimité)

Projet de convention avec la CAF

Mme Clément est porteur de ce projet avec Thierry Mathieu, ancien étudiant de la Faculté, directeur de la CAF de l'Hérault. C'est un projet de convention sans impact financier (similaire à la convention conclue avec la Banque de France) dans le domaine de la protection sociale. La convention propose l'organisation de conférences grand public dans le domaine de la protection sociale, des formations pour les étudiants (stages, sujets proposés pour des PIR, interventions de professionnels dans les formations, participation dans les conseils de perfectionnement) ou encore, propose de nouer des partenariats de recherche (lien avec MUSE : nourrir soigner protéger) à travers des colloques scientifiques, contrats de recherche, thèses de doctorat,...

(Avis favorable à l'unanimité)

	ECO_DIR_PV_compte rendu du conseil du 7 mars 2018.docx	5/7
--	--	-----

11. Subventions

Au regard de la mauvaise gestion passée, le GIDE présente aujourd'hui un déficit très important. F. Mirabel rappelle que le GIDE est l'association étudiante historique de la Faculté d'Économie et que sa disparition serait une catastrophe pour l'UFR d'Économie. Il rappelle l'importance de la Kfet dans la vie de la Faculté qui représente un véritable atout par rapport aux autres composantes du site. F. Mirabel a demandé à C. Lagarde de faire un point très précis sur les comptes avec le Président et le Trésorier du GIDE afin de mesurer l'état réel du déficit. Au regard du bilan, il est proposé qu'une subvention exceptionnelle (financement exceptionnel assuré à travers les recettes du DU *Préparation aux études pour étudiants non francophones*) soit versée pour sauver la Kfet et le GIDE. Si cette proposition est adoptée par le conseil, il faudra attendre la validation par le CA pour utiliser cette subvention. La subvention serait versée avec l'objectif de mettre en place un plan d'actions et de redressement des comptes. Le Doyen insiste sur l'importance d'élargir l'équipe, de développer les activités associatives pour attirer les étudiants (activités sportives, culturelles, festives,...).

Aujourd'hui il y a une dette de 4500€. La priorité est de régler les fournisseurs pour éviter la fermeture de la Kfet. M. Lagarde propose qu'une subvention exceptionnelle de 5000€ soit votée sur les ressources propres de l'UFR et demande à superviser les comptes de l'association. M. Mirabel conseille aux étudiants de se rapprocher du BVE de l'Université qui pourra les accompagner dans la reconstruction du Gide et de la Kfet.

Mme Huschelrath propose aux étudiants de tenir un stand au moment des inscriptions afin que l'association puisse se faire connaître auprès des nouveaux étudiants.

M. D'Alessandro ajoute que, selon lui, il est nécessaire qu'il y ait un suivi. Il est indispensable de mettre en place une assemblée générale et un élargissement de l'équipe.

(Avis favorable à l'unanimité)

Départ de M. André _ 12H30

12. REH 2017-2018

Le tableau du REH sur lequel doit se prononcer le conseil a été envoyé aux membres du conseil. F. Mirabel propose la reconduction de toutes les missions (avec les volumes horaires associés) qui étaient prises en compte l'année dernière 2016-2017. Une nouvelle mission est ajoutée (ajoutée au référentiel UM 2017-2018 au regard du plan étudiant) : Directeur des études en L1 : 72 HETD.

Thierry Blayac demande en quoi consiste cette nouvelle mission inscrite au REH et qui bénéficie d'un nombre d'heures très important. F. Mirabel répond qu'il est prévu dans la nouvelle loi un suivi des étudiants de L1 par une équipe d'enseignants avec la mise en place de contrats de réussite pédagogique pour chacun d'eux. Ces nouvelles missions nécessiteront de la part de ces enseignants une grande mobilisation. Th. Blayac demande si les heures pourront être partagées entre plusieurs enseignants ; si tel est le cas, il souhaite qu'on change l'intitulé en « Direction des études en L1 ».

La proposition avec le changement d'intitulé est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

(Avis favorable à l'unanimité)

13. Calendrier universitaire 2018-2019

Le calendrier est annexé au PV. Sans remarque sur ce point, le calendrier universitaire est voté et adopté à l'unanimité.

(Avis favorable à l'unanimité)

14. Fermeture estivale

Une coupure électrique étant programmée le vendredi 27 juillet, une fermeture de la Faculté est proposée du jeudi 26 juillet au soir au lundi 27 août 2018 au matin.

(Avis favorable à l'unanimité)

	ECO_DIR_PV_compte rendu du conseil du 7 mars 2018.docx	6/7
--	--	-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00.